



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 5451

Texte de la question

M. Michel Terrot remercie M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation de bien vouloir lui faire connaître la suite qu'il entend donner à la récente proposition de l'inspection générale des finances de supprimer 500 000 postes dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière.

Texte de la réponse

Il s'agit de notes personnelles qui n'engagent que leurs auteurs et résultent de leur seule initiative. Elles n'ont pas été demandées par le Gouvernement. Celui-ci n'entend pas faire de la réduction des effectifs de fonctionnaires un objectif en soi. Le projet de loi de finances pour 1998 témoigne de la volonté du Gouvernement de ne pas adopter un point de vue identique en la matière. Ainsi est prévue une stabilisation globale des effectifs, et même une légère croissance, avec des évolutions différenciées selon les besoins des services et les priorités de la politique gouvernementale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5451

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3666

Réponse publiée le : 9 mars 1998, page 1366